



- DOSSIER D'INVITATION -

**Semi nocturne de la braderie de Saint-
Quentin
Hauts de France
Saison 2018**

**Saint-Quentin (02)
1 septembre 2018**

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE 2018 SEMI NOCTURNE DE LA BRADERIE DE BMX



ROUTE DE DALLON - SAINT-QUENTIN (02)

OUVERT A TOUS LES COMITES

RESTAURATION SUR PLACE

ENTREE GRATUITE

Création: HUGOT ANTOINE / Photo: JEREM PICS

ACCUEIL

Un point d'accueil sera à votre disposition à la caisse centrale.

Il permettra :

- Aux clubs de régler les engagements et de demander éventuellement une facture si nécessaire. Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre du BMX SAINT-QUENTIN. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence d'un pilote.
- Aux pilotes / spectateurs d'acheter les tickets pour la restauration.

Horaires d'ouverture :

Samedi : à partir de 13h30

Contact : Didier HUGOT – 06/26/98/28/26

ENGAGEMENTS

Les engagements devront être effectués par les clubs par email sur le document joint au dossier d'invitation à mailto:sophie_orven@yahoo.fr avant le Jeudi 23 Août 2018.

Le montant des inscriptions est de :

- 11,00 € par pilote pour 1 catégorie (20" ou 24")
- 13,00 € par pilote pour 2 catégories (20" et 24")

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCEPTE.

REGLEMENT

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention pas de catégories espoirs.

Le règlement Hauts de France 2018 est applicable. **Les réclamations se feront uniquement par les responsables des clubs connus avant la course auprès du Président de Jury**

LES CATÉGORIES

Cruiser :

29 ans et moins (Minime, cadet, 17/29)

30/39 ans

40 ans et plus

20 pouces

Pré licence

Poussin Fille/garçon

Pupille Fille/garçon

Benjamin Fille/garçon

Minime Fille/garçon

Cadet Fille/garçon

Fille 17 ans et plus

Junior

19 ans et plus

Les catégories peuvent être regroupées mais elles seront classées séparément.

Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.

RÉCOMPENSES

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie et médailles jusqu'aux benjamins inclus.



PROGRAMME PREVISIONNEL*

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

Définition des blocs

- Homme 29 et moins cruiser
- BLOC 1** Homme 30 /39 cruiser
Homme 40 et plus cruiser
- Pré licence
- BLOC 2** Poussin Fille / Garçon
Pupille Fille / Garçon
- Benjamin Fille / Garçon
- BLOC 3** Minime Fille / Garçon
Cadet Fille / Garçon
- Fille 17 Ans et plus
- BLOC 4** Junior
Homme 19 et plus

HORAIRES DEBUT	
15H00	ESSAIS
17H00	Manches qualificatives
21H00	Finales
21H30	Remise des récompenses
Attention !! Un timing détaillé vous sera transmis ultérieurement ; il sera établi en fonction du nombre de participants.	

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES :

Piste : **route de Dallon 02100 Saint-Quentin**

STATIONNEMENT :

Des parkings seront à votre disposition à proximité du terrain. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les agents de sécurité.

Le stationnement est strictement interdit sur le parking de la maison médicalisée en face la piste.

RESTAURATION :

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire

TONNELLES :

**Il est strictement interdit d'installer des tonnelles devant la main courante en 4^{ème} ligne
Uniquement en 1^{ère} ligne et derrière les 2 virages.**

SECURITE :

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking ou la piste.

DIVERS :

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite en 4^{ème} ligne (zone d'arrivée). Avant d'installer vos tonnelles, merci de demander l'autorisation à un responsable du club.

HEBERGEMENT :

- *Les camping-cars pourront stationner dans le chemin face à la piste. Ils sont interdits sur le parking devant la piste.*

SECOURS :

Les secours seront assurés par la protection civile.

Les évacuations se feront vers le CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN.
